

Objectifs opérationnels et évaluables

- Maintenir et actualiser les compétences propres à la formation de surveillant ou d'intervenant suivant le référentiel CATEC® de la CNAM (Recommandations R447 et R472)
- Perfectionner sa maîtrise des procédures d'intervention et d'évacuation des espaces confinés
- Identifier un espace confiné
- Repérer les risques spécifiques liés aux espaces confinés
- Maîtriser les procédures préalables à toute intervention
- Utiliser les équipements de sécurité, les moyens et codes de communication
- Surveiller l'intervention en assurant une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours
- Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité dans un espace confiné

Programme de la formation

Accueil, présentation de la formation et recueil des besoins des stagiaires

Préparation

- Descriptif du dispositif CATEC® et de ses évolutions
- Démarche de prévention (cadre général)
- Les espaces confinés (caractérisation, dangers et risques associés)
- Reconnaître les espaces confinés
- Préparer les documents préalables à une intervention

Intervention

- Préparation d'une intervention en espace confiné (sur le plan administratif et technique)
- Procédure d'intervention en espace confiné (vérification EPC, EPI, atmosphère, communication, ventilation...)
- Préparation des procédures en cas d'incidents et de situation dégradée

Mise en situation pour évaluation individuelle

- Sécurisation de la zone d'intervention
- Interventions sous divers scénarios

Méthode d'évaluation des stagiaires

Evaluation au travers des **référentiels de compétences établis par la CNAM et l'INRS** dans le document de référence du dispositif CATEC® R472.

Validation des blocs de compétences

- La formation Surveillant comporte 4 blocs de compétences
- La formation Intervenant comporte 4 blocs de compétences

La certification comprend la validation de l'ensemble de ces blocs de compétences.

Possibilités de validation partielle : Non.

Prérequis

Pour les intervenants et les surveillants :

- notions sur la signalisation temporaire de chantier
- maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère

Pour les surveillants :

- notions sur les appareils respiratoires d'évacuation
- notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, antichute à rappel automatique, harnais

Pour l'intervenant :

- Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur : dispositif anti-chute (harnais, tripode, anti chute à rappel automatique...)

- Être titulaire de la certification CATEC® en cours de validité.

- Avoir pratiqué des interventions en espace confiné ou une formation récente ou une pratique régulière du détecteur de gaz et du masque auto-sauveteur.

Nota : A l'occasion de la formation CATEC®, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipements de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Modalités pédagogiques

En présentiel.

Supports pédagogiques : présentation power point, fascicule.

Plateforme pour les mises en situation : **Espace d'Entrainement et de Certification** déclaré et validé par l'INRS.

Matériel d'entraînement : EPI, harnais, masque auto-sauveteur...

Ateliers collectifs : Mise en pratique à partir de scénarios en binôme, REX, planches INRS commentées.

Intervenants : 2 formateurs certifiés CATEC® par l'INRS, experts en espaces confinés.

Public concerné

Agents travaillant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et amenés à travailler dans un espace confiné.

Organisation

Durée : 1 jour, soit 7 heures

Lieu : Ecole des Métiers - Société des Eaux de Marseille (sur notre **espace d'entraînement et de certification**) ou dans vos locaux (Déclaration à l'INRS d'un **espace d'entraînement et de certification** à valider).

Nombre de participants : **Groupe de 2 à 8 personnes maximum.**

Au cours de la formation, les deux rôles (surveillant et intervenant) sont présentés.

Une formation certifiante

Le dispositif CATEC est une formation certifiante enregistré au **répertoire spécifique** sous les numéros : RS 1731 et RS 1733.

La **durée de certification est de 36 mois** de date à date. Avant la fin de cette période, le surveillant et l'intervenant CATEC® doit suivre une session de **maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC)** pour prolonger la validité de son certificat.

Equivalence et passerelle

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Parcours et débouchés

Obtention du Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés.

Nous contacter

Référente administrative : Amandine BLANC
formation@eauxdemarseille.fr
04 91 57 64 03 ou sur eauxdemarseille.fr

